



# ACHAT APPARTEMENT PAR ANCIENS ASSOCIES SOCIETE EN LIQUIDATION JUD

Par **Fafa2006**, le **06/03/2016** à **11:23**

Bonjour,

2 associés de SARL (jugement de liquidation judiciaire prononcé le 24/04/2014, avec prorogation du terme en date du 06/02/2015 puis jugement du 05/02/2016 avec prorogation au 04/11/2016) non mariés, associés 50% chacun avec l'un gérant ont ils capacité pour acheter un logement d'habitation principale.

L'ancien gérant retraité depuis achèterait à 28% avec un prêt de 55000 € l'autre associée financerait personnellement 72%;

Cela est il possible et quelles conséquences et obligations.

Merci

Cordialement